



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020

À 19 h 30

À la Mairie et en vidéoconférence avec enregistrement vidéo et audio, diffusion en direct
« Facebook live »
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**
 - 4.1. Certificat de disponibilité de crédit
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1. Législation
 - 5.1.1. Établissement d'une servitude de passage sur les lots 3 733 853 et 3 733 854 - Mandat à un arpenteur géomètre
 - 5.1.2. Établissement et enregistrement d'une servitude de passage sur les lots 3 733 853 et 3 733 854 - Mandat à un notaire
- 6. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
 - 6.1. Travaux de construction et réparation relatif à la patinoire et au chalet des loisirs au parc Raymond-Perron - Projet communautaire en collaboration avec 3 entreprises et des bénévoles - Mandat de gré à gré
- 7. TRANSPORT**
 - 7.1. Installation d'un réseau pluvial par forage souterrain à l'intérieur de la servitude des lots 3 733 853 et 3 733 854 - Mandat
- 8. DEMANDES DIVERSES**
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE**